

ECOLE ELEMENTAIRE VINCENT BOYER DE LA GIRODAY

NOTE DE RENTREE Année scolaire 2020 / 2021

Chers parents,

Voici quelques informations utiles pour bien démarrer cette nouvelle année scolaire :

Horaires de l'école :

Matin : 8h00 à 11h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi

Après-midi : 13h00 à 15h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi

Activités Pédagogiques Complémentaires : le jeudi de 15h30 à 16h30.

Garderie matin : 7h / 7h50

Garderie soir : 15h30 / 17h30

(Vous voudrez bien prendre contact directement avec les animatrices du CCAS pour les questions sur la garderie)

Dates de vacances :

Vacances de 1^{ère} période : du samedi 10 au 25 octobre. Reprise lundi 26 octobre.

Vacances de Noël : du samedi 19 décembre au 24 janvier. Reprise lundi 25 janvier.

Vacances de 3^{ème} période : du 6 au 21 mars, Reprise Lundi 22 mars.

Vacances de 4^{ème} période : du 5 au 16 mai. Reprise le 17 mai.

Grandes vacances d'hiver : le 6 juillet.

Composition de l'équipe pédagogique :

Direction : Madame LE SOURD	ULIS Tom Pouce : M.SUZANNE
CP Gryffondor : Mme MARAND	CE2 Chat Botté : Mme MAC WING
CP Serpentard : Mme DUBOIS	CE2 Petit Prince : Mme DAMOUR
CP Beauxbâtons : Mme MARIOTTI-HELENE	CE2 Harry Potter: Mme SAVIGNAN (remplacée par Mme CHAUVIERE)

CP Poufsouffle : Mme GERMINAL	CE2 / CM1 Peter Pan : Mme LUSINIER
CP Serdaigle : Mme SADEYEN	CM1 Grand-mère Kal : Mme BOYER
CP / CE1 Ti'Jean : Mme K'BIDY	CM1 / CM2 Comtesse de Ségur : Mme SAUTRON
CE1 Sorcière : Mme ABDALLAH	CM2 Thésée : Mme QUASIMODO
CE1 Princesse : Mme DIAKITE	CM2 Ulysse : Mme IFANGOUSINE
CE1 Ogre : Mme THOMAZEAU	
CE1 Loup : Mme GIRAUD	

Accueil / sortie :

Les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant la classe. L'accueil des élèves a lieu à partir de 7h50 au portail. **Aucun parent n'est autorisé à entrer dans la cour de l'école.**

Le portail est fermé à 8h00. En cas de retard, il faudra récupérer un billet des retard au bureau. En cas de retards répétés, les parents seront contactés par la Directrice.

A 15h30 tous les enfants sont raccompagnés au portail. Les enfants transportés sont pris en charge par les accompagnatrices de bus dans la cour. En cas de questions sur le transport scolaire vous pouvez prendre contact avec l'accompagnatrice de bus et le service de transport scolaire de la CINOR.

Vous pourrez rencontrer les enseignants ou la directrice **sur RDV** en mettant un mot dans le cahier de votre enfant ou par téléphone.

Pour des raisons évidentes de sécurité vous voudrez bien éviter les attroupements devant l'école.

Règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur de l'école 2019/2020 est en vigueur jusqu'à son actualisation au premier conseil d'école prévu courant octobre 2020.

Absences :

La fréquentation régulière est une **obligation légale**.

Toute absence doit être signalée par téléphone (02 62 53 40 76) puis par un billet d'absence complété par les parents avec le motif. **Au bout de 3 demies-journées sans justificatifs écrits, un signalement sera transmis aux services compétents.**

Les enfants devant quitter l'école en cours de journée devront être récupérés par un **adulte** qui signera une décharge. Pour les sorties régulières (orthophoniste, psychologue ...) vous voudrez bien transmettre à l'école une attestation de suivi.

Assurance :

L'assurance de votre enfant est facultative pour les activités obligatoires mais **fortement conseillée**. Il est vivement recommandé de fournir à l'école **l'attestation d'assurance 2020/2021 de votre enfant.**

Hygiène / Santé :

Les parents sont priés de vérifier régulièrement les cheveux de leur enfant afin de lutter contre les poux.

Aucun médicament ne peut être pris à l'école. En cas de traitement au long cours, contacter la directrice pour établir un PAI. Signalez les allergies éventuelles. **Les enfants malades et /ou fiévreux ne sont pas acceptés à l'école.**

Goûter :

La mairie fournit un goûter le matin. Néanmoins les parents qui le souhaitent peuvent fournir un goûter **raisonnable** à leur enfant (exemples : fruits, compotes, etc. ...) (pas de croquettes, chips). **La seule boisson autorisée à l'école est l'eau.**

Documents à compléter et à retourner à l'école :

Les parents doivent renseigner le plus rapidement possible et pour chaque enfant scolarisé à l'école la **fiche de renseignements 2020-2021 et l'autorisation de prise de vue.** **(ces documents vous seront distribués au**

cours de la semaine prochaine)

Vous êtes priés de signaler par écrit tout changement de situation (numéro de téléphone, adresse, restauration scolaire, garderie, personnes autorisées à récupérer les enfants...)

Etant donnée l'évolution de la situation sanitaire, nous avons eu pour consigne de ne pas programmer de réunion de rentrée avant fin septembre. Nous vous communiquerons dès que possible les modalités de rencontre que nous pourrons mettre en place pour vous communiquer les informations les plus importantes pour cette année scolaire.

Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le **25 septembre 2018**. Les parents souhaitant se porter candidats devront le signaler **le plus rapidement possible** auprès de la directrice.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite une très bonne année scolaire !

Signature d'un parent :

La directrice :